

378
DECRET D/2016/...../PRG/SGG
PORTANT NOMINATION DE CADRES AU
MINISTERE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

- Vu** La Constitution
- Vu** La Loi L/2001/029/N du 31 décembre 2001 portant Principes Fondamentaux de Création, d'Organisation et de contrôle des Structure des Services ;
- Vu** Le Décret D/2015/226/PRG/SGG du 26 décembre 2015 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu** Le Décret D/2015/227/PRG/SGG du 30 décembre 2015, portant Structure du Gouvernement ;
- Vu** Le Décret D/2016/003/PRG/SGG du 04 janvier 2016, portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu** Le Décret D/2016/120/PRG/SGG du 20 avril 2016, portant Attributions et Organisation du Ministère de l'économie et des finances

DECRETE :

Article 1^{er} : les cadres dont les noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après :

Secrétaire Général : M. Joachim Lamah, précédemment Directeur national des études économiques et de la prévision.

CABINET :

Chef de cabinet : M. Bakary Sylla, Actuaire, précédemment adjoint au directeur financier et des risques de la banque Barclays, Paris.

Conseiller juridique : Moussa Cissé, Juriste, précédemment juriste au Cabinet de la Présidence de la République.

DIRECTIONS NATIONALES :

Directeur national des études économiques et de la prévision : M. Lanciné Condé, précédemment, directeur national adjoint des études économiques et de la prévision.

Article 2 : Le présent décret qui prend effet à compter de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires, et sera enregistré et publié dans le journal officiel de la République de Guinée.

13 DEC. 2016
Conakry le2016



Professeur Alpha CONDE